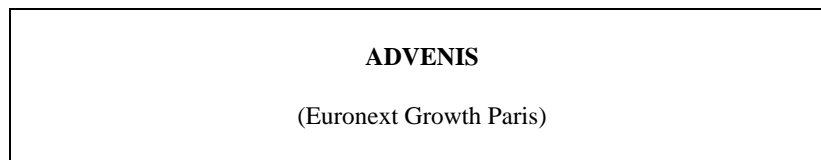


222C1256
FR0004152874-OP007-R02

25 mai 2022

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.



Le 24 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société ADVENIS, déposée par Banque Delubac & Cie, agissant pour le compte de la société anonyme Inovalis (cf. D&I 222C1245 du 24 mai 2022).

La note d'information de la société Inovalis (visa n°22-174 du 24 mai 2022) et la note en réponse de la société ADVENIS (visa n°22-175 du 24 mai 2022) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **26 mai au 8 juin 2022 inclus**.

Kepler Cheuvreux se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par le concert composé des sociétés Inovalis et Hoche Partners PEI. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de retrait et son calendrier détaillé.